

ÉMILIE ALLEN

Renseignements personnels

Conseillère d'orientation
Conseil en éducation des Premières Nations

Date d'admission à l'Ordre : 2013



Formation générale et complémentaire

TITRE DU DIPLOME	UNIVERSITÉ	ANNÉE D'OBTENTION
Baccalauréat en psychologie	Université Laval	2009
Maîtrise en sciences de l'orientation	Université Laval	2012

Expérience professionnelle

TITRE DE LA FONCTION	NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE DE TRAVAIL
Conseillère d'orientation	CEPN	2020 à ce jour
Conseillère en main-d'œuvre	Semo C-A	2018 à 2020
Conseillère d'orientation	CSCE	2014 à 2017
Conseillère en emploi	CJE Beauce-Nord	2013 à 2014

Principales activités et réalisations

Je suis membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation depuis 2013 et mon parcours professionnel s'est construit autour d'une clientèle diversifiée. J'ai travaillé en employabilité auprès de jeunes et de personnes en situation de handicap, en milieu scolaire francophone minoritaire hors Québec, et plus récemment, auprès des Premières Nations. Cette diversité d'expériences m'a permis de mieux comprendre les enjeux d'accessibilité aux services d'orientation et les défis liés à l'application de notre profession dans des contextes variés.

Depuis mon adhésion à l'OCCOQ, j'ai souvent remis en question la nécessité d'être membre, notamment parce que certaines de mes expériences professionnelles ne l'exigeaient pas. Bien que j'aie toujours reconnu la valeur d'être membre de l'Ordre, le coût de la cotisation pouvait représenter un obstacle. Malgré ces questionnements, j'ai toujours perçu mon adhésion comme un privilège et une responsabilité envers la profession et le public. C'est dans cette optique que j'ai décidé de proposer ma candidature au conseil d'administration en 2019, souhaitant passer d'un rôle d'observateur critique à celui d'un acteur engagé dans les discussions et décisions de l'Ordre.

Lors de mon premier mandat au sein du conseil d'administration, j'ai eu l'opportunité d'approfondir ma compréhension des mandats de l'OCCOQ. Cette implication m'a permis de voir de l'intérieur les efforts déployés pour protéger le public, encadrer la pratique des conseillers et conseillères d'orientation.

Aujourd'hui, je souhaite renouveler mon engagement pour un troisième mandat au sein du conseil d'administration. La mission de l'OCCOQ, qui vise à assurer la protection du public en encadrant la profession et en favorisant l'accessibilité à des services de qualité, demeure au cœur de mes préoccupations. Mon

objectif est de poursuivre mon implication dans cette direction, en apportant une perspective ancrée dans mes expériences de travail variées et en veillant à ce que les décisions prises par l'Ordre soient adaptées aux réalités diversifiées de nos membres et de leurs clientèles. L'évolution des besoins en orientation, notamment en lien avec les transformations du marché du travail et l'essor des outils numériques, nécessite une réflexion constante sur nos pratiques afin de maintenir un haut niveau de compétence et d'éthique professionnelle tout en protégeant le public.

Protéger le public implique aussi de reconnaître les obstacles à l'accès aux services d'orientation et de travailler à les surmonter. Dans certains milieux, notamment en contexte autochtone ou en employabilité, les services en orientation sont parfois méconnus ou sous-utilisés. En siégeant à nouveau au conseil d'administration, je souhaite contribuer à ces discussions et à la mise en place d'actions concrètes pour répondre aux besoins du public et des conseillers et conseillères d'orientation.

Chaque réunion du conseil d'administration m'inspire et me pousse à approfondir ma réflexion sur notre profession. Ces échanges nourrissent ma pratique et renforcent ma conviction que notre engagement collectif est essentiel pour l'avenir de l'orientation professionnelle. C'est avec enthousiasme et détermination que je sollicite un troisième mandat afin de poursuivre ce travail aux côtés de collègues engagés, dans l'intérêt du public et de notre profession.